



**Casier postal 60025
Boisbriand, Qué.
J7G 3G4**

Communiqué de Presse- Pour diffusion immédiate.

Le 10 septembre 2007. Enviro Mille-Îles intervient publiquement suite à la publication récente par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) d'un rapport sur la qualité de l'eau de la Rivière des Mille-Îles. Après avoir examiné le rapport, notre organisme a retenu les points suivants :

« Plus de 350 millions \$ ont été investis en travaux d'assainissement des eaux dans le bassin versant immédiat de la rivière des Mille Îles. Malgré une amélioration notable découlant de ces investissements, la qualité de l'eau de la rivière des Mille-Îles demeure encore problématique, notamment à l'égard de ses teneurs en azote ammoniacal et de sa contamination bactériologique. D'autre part, une importante contamination bactériologique a été observée en aval de certaines stations d'épuration (Boisbriand et Saint-Eustache, notamment) et de façon presque généralisée en temps de pluie ». Malgré que les problématiques liées à ces stations d'épuration soient, selon nos informations, en train de se résorber, la contamination par temps de pluie demeure et est causée notamment par les surverses du réseau d'égout.

Selon le rapport, il y avait, en 2005, 173 ouvrages de surverse susceptibles de déverser des eaux usées non traitées dans la rivière des Mille Îles (100) et ses tributaires : les rivières du Chêne, aux Chiens et Mascouche (73). En 2005, 121 des 173 ouvrages de surverse (soit 70 %) ont déversé, à des degrés divers, des eaux usées non traitées dans l'environnement. Comme l'illustre la figure 30, Certains ouvrages ont débordé à maintes occasions (jusqu'à 136 jours au poste de pompage principal des Mille-Îles, à Terrebonne). À plusieurs endroits, la fréquence des débordements était à la hausse en 2005. Le plus souvent, les résultats relatifs aux coliformes fécaux dans la rivière excèdent la valeur estivale souhaitée, soit 200 UFC/100ml. (page 31).

Selon le rapport, il faut effectuer le dépistage des branchements croisés dans les réseaux d'égouts séparatifs et pseudoséparatifs. (Égout sanitaire et pluvial)

Il est impératif, selon nous, de s'occuper de façon prioritaire de ces problématiques de surverse et de branchements croisés et. Toutes les municipalités situées dans le bassin versant immédiat de la Rivière des Mille-Îles devraient le faire en concertation.



**Casier postal 60025
Boisbriand, Qué.
J7G 3G4**

D'autre part, il faudrait aussi trouver des façons de diminuer la présence d'azote amoniacal dans la rivière, car cette substance rend difficile le traitement de l'eau potable, ce qui a causé des avis d'ébullition d'eau en 2001 pour les villes desservies par l'usine de filtration de Rosemère.

En terminant, Enviro Mille-Îles a aussi constaté une problématique au niveau du phosphore. « Malgré une bonne performance générale des stations d'épuration au regard de la déphosphatation (plus de 80 % d'enlèvement), la charge totale moyenne rejetée dans la rivière en 2005 (126 kg/d) dépassait significativement la charge acceptable du point de vue de l'environnement (78 kg/d). (p 16) »

Or, notre organisme s'inquiète du fait que la prolifération des cyanobactéries (Algues bleues) est souvent causée par la trop forte concentration de phosphore dans les cours d'eau affectés, particulièrement les lacs. Or, notre rivière comporte un régime hydrique semi-lacustre sur environ 2/5 de toute sa longueur. Selon nous, il serait vraisemblable de croire que ces algues bleues puissent envahir un jour notre rivière si rien n'est fait. Nous requérons aussi un plan d'action en ce sens, en priorisant la diminution des rejets agricoles, et en favorisant la renaturation des berges de la rivière.

Notre organisme juge la situation préoccupante et réclame un plan d'action des municipalités de la région afin de mettre en application les recommandations du rapport. La moindre des choses serait que les municipalités s'engagent à poursuivre chaque année les programmes d'échantillonnage afin de suivre l'évolution spatio-temporelle de la qualité de l'eau de la rivière des Mille-Îles. Nous demandons aussi l'appui du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada pour assister les municipalités dans les problèmes plus lourds à régler, tel les surverses du réseau d'égout. Nous avons commencé à rencontrer des élus de tous ces paliers de gouvernements à ce sujet.

Nous proposons aussi aux citoyennes et citoyens préoccupés par cette situation d'interpeller aussi leurs élus, et, aux prochaines élections, de voter pour ceux et celles qui proposent des actions concrètes face à cette problématique.

Martin Drapeau
Trésorier

Louise Pelletier
Vice-Présidente